



# Elections Ontario

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

## **C'est aujourd'hui le jour du scrutin**

TORONTO, 2 juin 2022 – C'est le jour du scrutin en Ontario et les bureaux de vote sont ouverts de 9 h à 21 h (heure de l'Est). Les résultats non officiels seront disponibles à l'adresse [elections.on.ca](https://elections.on.ca) après la fermeture des bureaux de vote.

Pour pouvoir voter, les électeurs doivent être des citoyens canadiens résidant en Ontario et être âgés d'au moins 18 ans aujourd'hui.

Les électeurs sont invités à vérifier l'emplacement de leur bureau de vote avant d'aller voter en saisissant leur code postal dans le Service d'information aux électeurs sur [elections.on.ca](https://elections.on.ca), en téléchargeant l'application Élections Ontario ou en consultant leur carte d'information de l'électeur.

Nous rappelons aux personnes qui ont présenté une demande de vote par la poste qu'elles peuvent retourner leur trousse remplie en personne à leur bureau du directeur du scrutin, au plus tard à 18 h (heure de l'Est) aujourd'hui.

Voici les mesures qu'Élections Ontario prend pour assurer la sécurité des électeurs :

- Le port du masque est facultatif mais du désinfectant pour les mains et des masques seront mis à la disposition du personnel et des électeurs à leur arrivée dans un lieu de vote.
- Les surfaces à contact fréquent seront désinfectées tout au long de la journée.
- On demandera aux électeurs de maintenir une distance physique à l'intérieur du lieu de vote.
- Des barrières en plexiglas seront installées entre les membres du personnel électoral et les électeurs.
- Les électeurs présentant des symptômes de la COVID-19 pourront voter à l'extérieur.

### **Citation**

« Les bureaux de vote sont ouverts dans toute la province aujourd'hui et les membres du personnel électoral sont prêts à aider à rendre le vote sûr et facile pour tous les Ontariens et Ontariennes. J'encourage tous les électeurs qui n'ont pas encore voté à aller voter lors de la 43<sup>e</sup> élection générale de l'Ontario. »

- Greg Essensa, directeur général des élections de l'Ontario



# Elections Ontario

## Faits en bref sur le jour du scrutin

- Les électeurs doivent voter au bureau de vote qui leur a été attribué, entre 9 h et 21 h (heure de l'Est).
- Les électeurs peuvent utiliser la technologie d'aide au vote à leur bureau du directeur du scrutin, sur rendez-vous.
- Une période d'interdiction de la publicité politique est en vigueur.
- Les sondages électoraux non publiés antérieurement ne pourront pas l'être avant 21 h (heure de l'Est).

Élections Ontario est l'organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur [elections.on.ca/fr](https://elections.on.ca/fr) ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

*Also available in English*

### Renseignements

Élections Ontario – Médias

[media@elections.on.ca](mailto:media@elections.on.ca)

1 866 252-2152